



Mai 2007

Enquête sur les abattages de bétail
en 2006

Les abattages de bétail régressent en 2006. Les gros bovins sont les plus touchés

La région des Pays de la Loire représente 13 % de l'activité nationale des abattoirs du bétail (bovins, porcins, ovins, caprins et équins). Les 463 000 tonnes équivalents carcasses produites en 2006 sont constituées essentiellement de gros bovins et de porcins. Les premiers pèsent 234 000 tonnes, soit la moitié des abattages. Les seconds pèsent 218 000 tonnes. L'activité des abattoirs recule de 3,9 % en 2006 (-1,4 % au niveau national) dans le sillage de la baisse des cheptels et des productions dans les élevages. La contraction concerne davantage les gros bovins (-6 %) que les porcins (-2 %). Cette situation se traduit par la réduction directe des marges des entreprises, d'autant plus que la tendance baissière sévit dans la région depuis 2002, à raison de -2,1 % en moyenne chaque année. L'accélération de cette baisse suscite un regain d'inquiétude chez les opérateurs. En ce qui concerne les bovins, 2006 est aussi une année d'observation des effets de la réforme de la Politique agricole commune (PAC) sur les élevages, avec la mise en place du découplage des aides. L'impact de cette réforme sur l'élevage régional est d'une grande importance pour l'industrie de la viande.

La région compte 16 abattoirs de bétail. 3 sont spécialisés dans les porcins. 7 sont spécialisés en bovins dont 3 admettent des veaux. Les 6 autres sont des abattoirs polyvalents accueillant régulièrement des bovins avec des porcins ou des ovins ou des caprins.

La moitié du tonnage annuel est sortie de trois abattoirs. Parmi les 5 abattoirs réalisant les plus gros tonnages, quatre

sont spécialisés dans l'abattage d'une seule espèce ; un seul est polyvalent.

La Mayenne est le premier département de la région pour les abattages de bétail. 80 % de l'activité est concentrée dans les départements de la Mayenne, de la Sarthe et du Maine-et-Loire.

Les abattages de bétail continuent de reculer en 2006

Nombre d'animaux abattus et tonnage en Pays de la Loire	têtes 2005 en milliers	têtes 2006 en milliers	variation 2006/2005	poids 2005 en tonnes	poids 2006 en tonnes	variation 2006/2005
Taurillons (mâles moins de 2 ans non castrés)	260 062	243 931	-6,2%	105 773	98 297	-7,1%
Taureaux (mâles plus de 2 ans non castrés)	11 689	10 066	-13,9%	6 128	5 285	-13,8%
Boeufs (mâles castrés)	21 842	21 836	0,0%	8 359	8 360	0,0%
Vaches (femelles ayant déjà vêlé)	334 402	320 281	-4,2%	117 461	113 516	-3,4%
Génisses (autres femelles)	27 884	21 205	-24,0%	10 731	8 342	-22,3%
ENSEMBLE GROS BOVINS	655 974	617 139	-5,9%	248 479	233 726	-5,9%
Veaux de boucherie (mâles et femelles)	59 567	59 213	-0,6%	7 604	7 577	-0,4%
ENSEMBLE BOVINS	715 541	676 131	-5,5%	256 083	241 276	-5,8%
Coches et verrats	73 640	77 423	5,1%	10 974	11 126	1,4%
Porcelets	25 604	31 898	24,6%	243	304	25,3%
Porcs charcutiers	2 678 640	2 604 613	-2,8%	211 130	206 785	-2,1%
ENSEMBLE PORCINS	2 777 889	2 713 943	-2,3%	222 348	218 216	-1,9%
Agneaux	141 119	147 130	4,3%	2 687	2 806	4,4%
Ovins de réforme (brebis, bœliers)	1 895	1 526	-19,5%	52	42	-19,1%
ENSEMBLE OVINS	143 014	148 659	3,9%	2 739	2 848	4,0%
ENSEMBLE CAPRINS	80	170	112,5%	1	2	88,1%
ENSEMBLE EQUIDES	1 029	978	-5,0%	289	273	-5,4%
ENSEMBLE AUTRES ANIMAUX	536	307	-42,7%	23	14	-40,4%
ABATTAGES TOTAUX	3 638 095	3 539 382	-2,7%	481 485	462 611	-3,9%

Une année charnière pour les élevages bovins

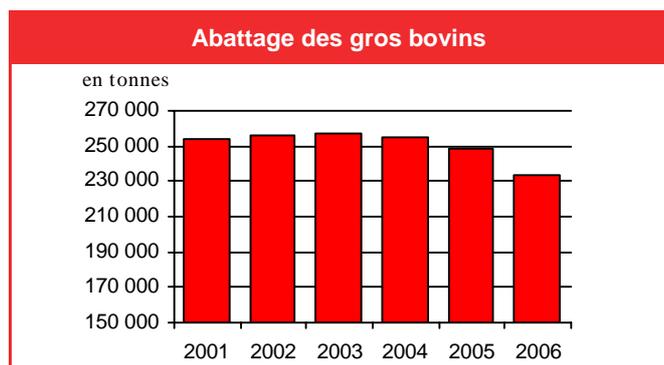
En 2006, le découplage des aides directes de la Politique agricole commune (PAC) atteint 75 % des aides accordées aux agriculteurs. Les aides versées sont désormais largement déconnectées de la production. Leur calcul s'appuie sur une référence historique reposant sur la moyenne des aides directes touchées pour les campagnes 2000 à 2002.

Dans le secteur de l'élevage de bovins viande, la prime spéciale aux bovins mâles (PSBM) est découplée, la prime à l'abattage des gros bovins (PAB) est partiellement découplée (50 %). La prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) est entièrement recouplée. Dans le secteur laitier, le prix du lait livré aux laiteries poursuit sa baisse. Conséquence de la diminution institutionnelle des prix d'intervention (beurre et poudre), cette baisse est compensée par l'aide directe laitière (ADL) intégrée cette année dans les droits à paiement unique (DPU). La réforme de la PAC décidée en 2003 rentre dans sa phase essentielle d'application en 2006. Elle constitue pour l'élevage une période charnière.

En terme de production de viande, l'année 2006 se caractérise par la raréfaction d'animaux finis. Le cheptel laitier se stabilise (+0,3 %). Si la recapitalisation du cheptel allaitant est en cours (+4 %), la production régionale de vaches poursuit son déclin (-5,9 %). Celle de jeunes bovins fléchit de 2 %. Dans les campagnes, la recherche de marchandises est active et la concurrence est vive entre établissements. La contractualisation avec les éleveurs permet de garantir un volant de fonctionnement. Ceux qui ne parviennent pas à maintenir leur volume d'activité connaissent une situation économique plus tendue.

Retrait de 6 % des abattages de gros bovins

En Pays de la Loire, les abattages de gros bovins chutent de 6 % en tonnage par rapport à 2005. Cette baisse est plus forte que la réduction de la production régionale qui se limite à -3,4 %. Après 3 ans de stabilité entre 2002 et 2004, le retrait amorcé en 2005 (-4 %) s'accroît en 2006. 617 000 têtes



de gros bovins ont été abattues en 2006, représentant 233 800 tonnes. 18 % des gros bovins abattus en France passent dans l'un des 13 abattoirs de la région accueillant des bovins. Il s'agit essentiellement de vaches de réforme (49 %) et de jeunes bovins (42 %). La région des Pays de la Loire qui était en tête des régions pour le nombre de gros bovins abattus est rattrapée en 2006 par la Bretagne. En revanche, elle conserve une certaine avance pour ce qui est du tonnage. En Bretagne, le cheptel est essentiellement laitier. Le poids moyen de carcasse des gros bovins s'élève à 363 kilos contre 379 kilos en Pays de la Loire. Le tonnage global breton ne s'élève qu'à 222 600 tonnes. La troisième région est la Basse-

Normandie. Ces trois principales régions assurent 45 % des abattages nationaux.

Au plan national, la diminution des abattages est moins accentuée : elle se limite à -3,3 %.

Parmi les 10 premières régions, celle des Pays de la Loire est la seconde après la Basse-Normandie (-8,6 %) à subir la plus forte baisse d'activité.

Les gros bovins élevés et abattus dans la région ne représentent qu'une partie du tonnage traité par les abattoirs locaux. Selon les fichiers de la prime à l'abattage, ce taux avoisine les 55 %. Par ailleurs, environ 30 % des bovins élevés en Pays de la Loire sont abattus en Bretagne. Il est possible qu'en dehors d'une plus forte attraction exercée en 2006 par la Bretagne, d'autres circuits d'acheminement aient été perturbés. Ainsi, les régions touchées par la fièvre catarrhale ont enregistré une hausse des abattages au cours du second semestre 2006, suite à la définition en août d'un périmètre de sécurité sanitaire empêchant les mouvements des bovins. L'activité des abattoirs situés en Nord-Pas-de-Calais, Lorraine et Champagne-Ardenne augmente en moyenne de 4 %, ce qui représente 5 500 tonnes de plus qu'en 2005.

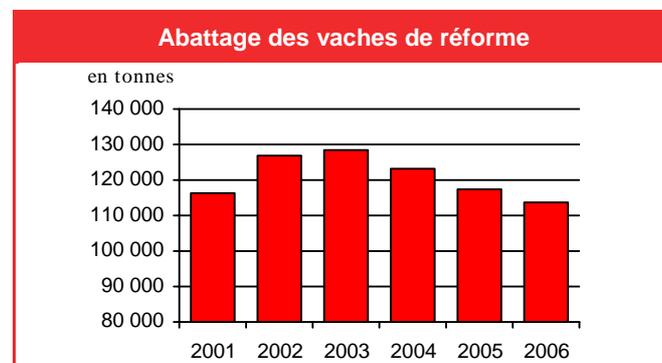
Par ailleurs en 2006, la mise en place des droits à paiement unique (DPU) intégrant partiellement la prime à l'abattage et leurs calculs fondés sur des références historiques a incité des éleveurs à avancer, fin 2005, la date d'abattage de leurs animaux de quelques semaines pour bénéficier d'une dernière fois de la prime entière. Ce phénomène semble avoir eu un impact sur les abattages, sans toutefois dépasser 1 % du tonnage annuel.

Les quatre premiers abattoirs représentent plus de la moitié du tonnage abattu dans la région. Les 6 abattoirs les plus petits effectuent 14 % des abattages.

C'est dans le Maine-et-Loire que les abattoirs traitent le plus de gros bovins et dans la Mayenne que l'activité est la plus faible.

Les abattages des vaches de réforme régressent de 3 %

Les vaches de réforme constituent le contingent de bovins abattus le plus nombreux dans la région avec 320 200 têtes et 113 500 tonnes. Elles diminuent de 4 % en têtes et de 3 % en tonnes par rapport à 2005, alors que la baisse nationale se limite à 1,5 % en têtes et 2 % en poids. En Pays de la Loire,



la stabilisation du cheptel laitier (contre -1,5 % en France) et la croissance du cheptel allaitant de 4 % (contre +1 % en France) entraînent une réduction significative de la production régionale de vaches dans les exploitations (-5,9 % en tonnes). Le poids moyen de carcasse s'élève à 354 kg et gagne 3 kg par rapport à 2005, ce qui illustre que la diminution

des volumes a majoritairement concerné la catégorie laitière. La région se situe au deuxième rang des abattages derrière la Bretagne dont les volumes restent inchangés en 2006 à 120 000 tonnes.

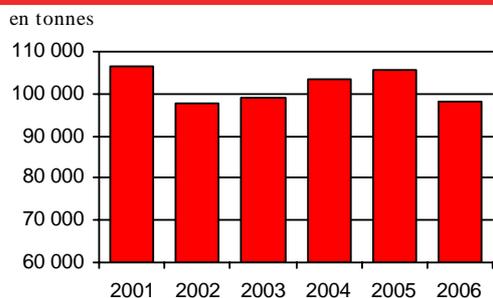
Jeunes bovins en chute de 7 %

244 000 jeunes bovins ont été abattus en 2006, représentant 98 300 tonnes. La chute par rapport à 2005 atteint 7 %, soit un déficit de 7 500 tonnes, alors que la production régionale de viande se rétracte de seulement 2 %. La région des Pays de la Loire réalise 28 % des abattages nationaux. Elle est de loin la première région pour l'abattage de cette catégorie d'animaux. A elle seule, elle explique 92 % de la baisse nationale qui atteint -2,3 % en tonnes par rapport à 2005.

La situation diffère selon les régions. Dans l'Ouest, la région Bretagne tire son épingle du jeu en gagnant 3,9 % (+1 800 t), alors que la Basse-Normandie perd 7,6 % (-1 600 t). Ailleurs, comme dans la région Nord-Pas de Calais, où en raison de la fièvre catarrhale et de la mesure sanitaire limitant les mouvements des bovins, les abattages enregistrent un bond de 29 % soit 2 500 tonnes.

L'approvisionnement des abattoirs des Pays de la Loire est couvert à environ 60 % par des taurillons d'origine régionale. L'activité d'abattage des jeunes bovins est relativement concentrée puisque sur les 13 établissements abattant des jeunes bovins, les trois premiers traitent 62 % des volumes et les 7 premiers 98 %.

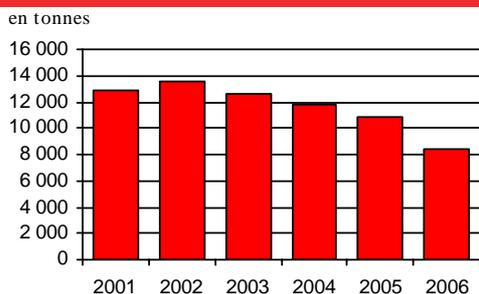
Abattage des jeunes bovins



Le peu de génisses abattues recule sévèrement en 2006

La région se place au sixième rang des régions pour l'abattage des génisses. Le tonnage abattu s'élève à 8 300 tonnes. Il est inférieur, par ordre décroissant à ceux de la Bretagne, de Rhône-Alpes, de l'Auvergne, de Basse Normandie et de la Bourgogne. Les génisses abattues en Pays de la Loire sont issues à 70 % de la région. En 2006, les tonnages s'affaissent de 22 %. Au niveau de la France métropolitaine, le recul des abattages de génisses est moins marqué (-10 %). Le poids

Abattage des génisses



moyen des carcasses dans la région passe de 385 kilos à 393 kilos. Il traduit une orientation très nettement viande du type de génisses abattues.

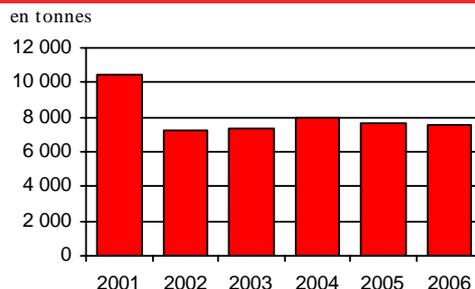
Des signes de reprise en 2007

Sur le premier trimestre 2007, les abattages cumulés de bétail repartent à la hausse par rapport à 2006 : +4 % en gros bovins, +13 % pour les jeunes bovins, +3,8 % pour les porcins. Les abattages d'ovins accusent une baisse de 8,6 %. S'agit-il là de signes avant-coureurs d'une reprise ? Les mois à venir seront déterminants.

Les bœufs sont relativement légers

Les abattages de bœufs de 2005 sont reconduits en 2006, en têtes comme en volume. Les 8 400 tonnes représentent 9 % des abattages réalisés en France, ce qui place la région en 5^{ème} position. Mais en raison de la légèreté des carcasses (383 kilos de moyenne), le nombre de têtes abattues est supérieur à celui de la Haute-Normandie et range les Pays de la Loire à la 4^{ème} place. Les deux autres régions de l'Ouest que sont la Bretagne et la Basse-Normandie sont les deux premières régions pour l'abattage de bœufs.

Abattage des bœufs

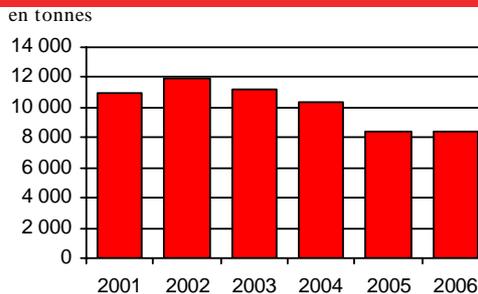


Les abattages de veaux se maintiennent

59 200 veaux de boucherie, soit 7 600 tonnes de carcasses, sont abattus en 2006 dans 11 abattoirs de la région. L'activité est néanmoins concentrée dans trois abattoirs qui traitent ensemble 72 % des volumes. Le nombre de veaux abattus est identique à celui de l'année précédente et relativement stable depuis 5 ans. La région se maintient à la 7^{ème} place pour cette catégorie. En 2006, la production régionale de veaux de boucherie s'élevait à 248 200 têtes, en hausse de 2 %. 20 % seulement des veaux engraisés en Pays de la Loire sont abattus dans la région. En revanche, 60 % d'entre eux sont acheminés en Bretagne, première région française avec 39 % des abattages nationaux.

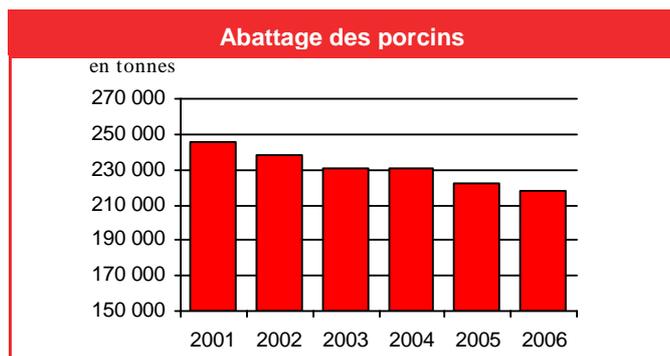
La force de cette région tient à la présence d'opérateurs de dimension inter-régionale.

Abattage des veaux



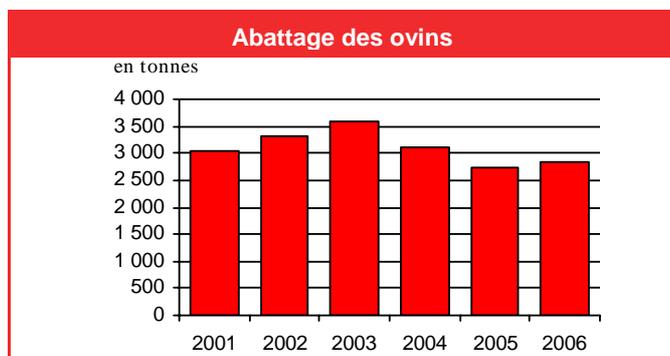
La baisse des abattages de porcins se poursuit

En 2006, les établissements ligériens abattent 207 000 tonnes de porcs charcutiers et un total de 218 000 tonnes de porcins. Ce tonnage recule de 2 % par rapport à 2005. Cette perte annuelle est constante depuis 2002. La région se place derrière la Bretagne qui réalise 60 % des abattages nationaux. Les trois premiers abattoirs concentrent 85 % des abattages de porcins. L'activité d'abattage est surtout concentrée dans les départements de la Mayenne et de la Sarthe. Dans le même temps, la production des élevages régionaux reste stable.



L'activité en ovins s'accroît

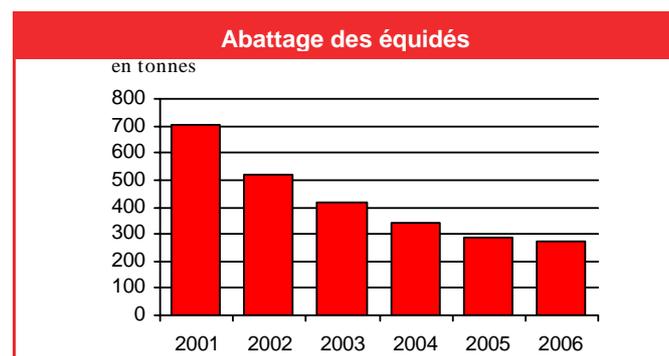
Les abattages d'ovins ont augmenté en 2006 de 4 % en volume pour atteindre 2 800 tonnes et 148 600 têtes. Ils représentent 90 % de la production régionale qui, en 2006, s'élevait à 170 500 têtes et 3 000 tonnes. Or là encore, tous les animaux abattus ne sont pas originaires de la région. Les approvisionnements des abattoirs sont constitués à 98 % d'agneaux dont le poids moyen est de 19 kg. La région se place à la 10^{ème} place pour les abattages derrière l'Île-de-



France et devant la Basse-Normandie. Les ovins sont abattus dans 5 abattoirs mais l'activité est très concentrée puisque trois abattoirs traitent plus de 90 % des volumes.

Les équidés : un volume marginal

Avec 5 % des abattages nationaux, un petit millier d'équidés est abattu dans la région (273 tonnes). Le tonnage poursuit son érosion. Pourtant les effectifs dans la région sont nombreux (42 000 équidés en 2005). Cependant, très peu d'éleveurs sont orientés vers la viande. De ce fait, les carcasses sont assez légères (279 kilos en moyenne). Les équidés sont dirigés vers 5 abattoirs.



Nouvelles des entreprises d'abattage du bétail en 2006

La société SOCOPA à Cherré (Sarthe) développe un processus industriel lui permettant d'accroître sa capacité de production d'unités de vente aux consommateurs (UVC) en frais afin de mieux répondre à la demande du marché. Ainsi, elle investit 2,8 millions d'euros dans l'automatisation et la modernisation des préparations de commandes.

La société VIOL Frères à Châteaubriant (Loire-Atlantique) modernise ses outils et augmente ses capacités industrielles d'abattage. Elle construit un nouvel atelier de découpe pour un montant de 5 millions d'euros.

Le petit abattoir situé à la Fosse-de-Tigné (Maine-et-Loire) ferme définitivement fin 2006. Racheté par Terrena à la société Bancheureau, son activité est transférée vers d'autres sites du groupe.

Méthodologie de l'enquête

Les données présentées dans ce document sont issues des enquêtes mensuelles sur les abattages des animaux de boucherie (hors volailles, chevreux et lapins). Ces informations sont recueillies par le Bureau des Statistiques Animales du Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques directement auprès des abattoirs publics ou industriels et dans les tueries particulières, contrôlés par les services vétérinaires.